

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## MSC s'empare des actifs du groupe Bolloré



Photo: J. De maniangal / L'Union

Vincent Bolloré, PDG du groupe Bolloré.

MSM  
Libreville/Gabon

**A**U terme des négociations exclusives annoncées le 20 décembre 2021 et suite aux avis favorables émis par chacune des instances représentatives du personnel consultées, le Groupe Bolloré a signé, le 30 mars dernier, le contrat prévoyant la

cession au Groupe MSC (Mediterranean Shipping Company) des 100 % de Bolloré Africa Logistics regroupant l'ensemble des activités de transport et logistique du Groupe Bolloré en Afrique, sur la base d'une valeur

d'entreprise, nette des intérêts minoritaires, de 5,7 milliards d'euros.

La réalisation de cette cession, conditionnée à l'obtention d'autorisations réglementaires et des autorités de la concurrence compétente ainsi qu'à

l'accord de certaines des contreparties de Bolloré Africa Logistics, interviendrait d'ici la fin du premier trimestre 2023. Le Groupe Bolloré conservera une présence importante en Afrique, notamment

à travers Canal+, et poursuivra également ses développements sur ce continent dans de nombreux secteurs comme la communication, le divertissement, les télécoms et l'édition.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE  
CABINET DU MINISTRE  
N°001191/MER/CABINET



### COMMUNIQUE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE SUR LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES (RGE) ET DES INSTITUTIONS SANS BUT LUCRATIF (ISBL)

Le Ministre de l'Économie et de la Relance informe l'ensemble des opérateurs économiques et des responsables des institutions sans but lucratif (ISBL) que le Gouvernement de la République organise depuis le mois de février 2022 jusqu'au mois de juin 2022, le Recensement Général des Entreprises (RGE) et des Institutions Sans But Lucratif sur toute l'étendue du territoire national. Cette activité rentre dans le cadre du Projet de Développement des Statistiques.

Ce recensement consiste à collecter des informations quantitatives et qualitatives auprès de ces structures et vise à :

- ✓ Localiser géographiquement toutes les entreprises et institutions à but non lucratif installées sur le territoire national ;
- ✓ Actualiser les données économiques sur les entreprises (l'activité principale, la nature de l'entreprise, l'emploi, le chiffre d'affaires, etc.) et les caractéristiques socio-démographiques des chefs d'entreprises et responsables des ISBL ;
- ✓ Apprécier le niveau de la production des unités économiques et la valeur ajoutée du secteur informel pour les années concernées ;
- ✓ Évaluer le niveau réel de l'emploi créé par les entreprises au Gabon en 2019, en 2020 et éventuellement en 2021 ;

A moyen terme, le Recensement Général des Entreprises et des ISBL va permettre de :

- ✓ Contribuer à la mise en place d'un répertoire national exhaustif des entreprises et des ISBL, à des fins statistiques ;
- ✓ Disposer d'une base de sondage pour la réalisation des enquêtes économiques futures pour le compte des travaux de la comptabilité nationale ;
- ✓ Disposer des données sur les unités de production en vue d'élaborer les indicateurs de compétitivité du secteur productif ;
- ✓ Contribuer à une meilleure valorisation du secteur informel dans le calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) du Gabon.

Ce Recensement concerne toutes les unités économiques exerçant dans un local fixe et les institutions sans but lucratif (exemple : les églises, les mosquées, les associations, les coopératives, les fondations, les organisations non gouvernementales, les écoles privées ayant une aide conséquente de l'État, les clubs de foot-ball, les mutuelles, etc..).

Durant cette opération, les agents recenseurs effectueront le travail en deux phases consécutives : (i) la phase de repérage cartographique des zones de collecte et (ii) la phase de dénombrement des unités économiques et des ISBL.

La phase de repérage cartographique consiste à déployer les équipes de terrain dans leurs zones de travail appelées « secteurs de dénombrement » pour procéder à la reconnaissance des limites de ces zones à l'aide de la carte et numéroté à la fois les bâtiments qui abritent les unités économiques et les ISBL avec une inscription de raison sociale. Durant cette phase, les équipes solliciteront les chefs de quartiers ou les chefs de villages pour les aider sur le terrain.

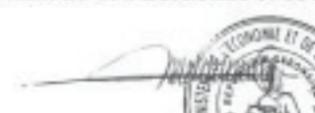
La seconde phase, consistera à affecter un agent recenseur dans l'unité économique pour collecter les informations auprès de l'un des responsables en remplissant le questionnaire en utilisant les tablettes de collecte de données, une option qui permet notamment de faciliter la mise à disposition des données dans les meilleurs délais aux utilisateurs.

Nous exhortons les opérateurs économiques et responsables des ISBL à réserver un accueil chaleureux aux équipes de la Direction Générale de la Statistique en charge de la conduite de cette opération, de répondre et de fournir les informations fiables à des fins statistiques. Nous rappelons que les données collectées par la Direction Générale de la Statistique sont frappées du sceau de la confidentialité qui garantit l'indépendance de la production statistique et ne peuvent donner lieu à aucune autre utilisation.

Nous invitons également les autorités civiles et militaires, à bien encadrer ces équipes et à apporter aide et protection en cas de besoin aux agents en charge de cette opération.

Fait à Libreville, le 29 MARS 2022

Le Ministre de l'Économie et de la Relance

  
Nicole Lydie Jeanine ROBERTY, MBOU

## Brèves

### PÉTROLE : LES MEMBRES DE L'AIE VONT DE NOUVEAU PUISER DANS LEURS RÉSERVES

Les pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont décidé de puiser de nouveau dans leurs réserves stratégiques de pétrole, mais pour un volume inconnu, afin de tenter de faire baisser les cours, a annoncé hier l'AIE. Cette décision "souligne leur engagement solide et uni pour stabiliser les marchés mondiaux de l'énergie", très volatils depuis l'invasion russe en Ukraine, indique l'agence basée à Paris, qui regroupe des pays développés.

### CHÔMAGE : GRÂCE À SON REcul, L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE À NOUVEAU "EN MOUVEMENT"

Le président américain Joe Biden s'est réjoui hier de la baisse du chômage, presque revenu à son niveau d'avant la pandémie, et a assuré que l'économie américaine est à nouveau "en mouvement", et que "les Américains sont de retour au travail". Il a en outre souligné que ce retour à l'emploi de travailleurs va faire baisser la pression sur les prix, et constitue une "bonne nouvelle" pour la lutte contre l'inflation.